

# TARIF DES PRESTATION DE SERVICE

## HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

• LOCAUX D'HABITATION MIXTES OU PROFESSIONNELS	7 % HT	8.4 % TTC
• VILLAS	7 % HT	8.4 % TTC
• GARAGE ET EMPLACEMENT À UN SEUL PROPRIÉTAIRE	7 % HT	8.4 % TTC
• IMMEUBLES APPARTENANT À UN SEUL PROPRIÉTAIRE	7 % HT	8.4 % TTC
• PRÉ-DÉCLARATION DES REVENUS FONCIERS	25.00 €	30.00 €
• GARANTIE LOYERS IMPAYÉS	2.6 % TTC	

## FRAIS DE LOCATION À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE BAILLEUR ET DU LOCATAIRE

**Pour des locations à usage d'habitation ou mixtes.**

Honoraires :

8.00 € /m<sup>2</sup> (visite, constitution de dossier, rédaction bail ...).

3.00 € /m<sup>2</sup> (état des lieux).

**Soit 11.00 € /m<sup>2</sup>.**